

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU 27 MARS 2023

<b>Président</b>	Jackie GOULET
<b>Etaient Présents</b>	Jean-Pierre BACHOWICZ, Chantal BERICH, Arnaud BOUCHET, François BREE, Bernadette BUTY, Edwige CHOUTEAU, Marie-Claude CORNIL, Anne FAUCOU, Sylvie GAREL, Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Antony LEQUEUX, Joël NAU, Paul NICOLAS, Claude POIRIER, Nadine SCULO - Administrateurs.
<b>Etaient absents excusés</b>	Gaëtan BEILLARD, représenté par M. Claude POIRIER Joëlle DELAGARDE, représentée par Mme Anne FAUCOU Jean-Christophe LOUVET Sophie METAYER Gilles TALLUAU Jacqueline TARDIVEL

### **N°2023 – 04 : RECOURS A LA CENTRALE D'ACHAT D'HABITAT REUNI AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

Saumur Habitat est membre d'Habitat Réuni, société de coordination, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.  
La définition et la mise en œuvre d'une politique d'achat des biens et des services (hors investissements immobiliers) constituent une compétence obligatoire pour Habitat Réuni.

Au titre de cette politique d'achat, Habitat Réuni a décidé de se constituer en centrale d'achat, par délibération de son Conseil d'Administration le 8 décembre dernier.

La constitution en centrale d'achat présente pour le groupe et ses associés les avantages suivants :

- simplification des procédures de marché et gain de temps pour les associés ;
- réduction des coûts relatifs à la procédure de passation des marchés ;
- réalisation d'économies d'échelle conduisant à réduire le coût de la prestation ;
- amélioration de l'efficacité de la commande publique ;
- élargissement de la concurrence par une visibilité accrue des prestataires.

Pour l'année 2023, les consultations suivantes sont programmées :

- Externalisation des enquêtes SLS (Supplément de Loyer de Solidarité) et OPS (Occupation du Parc Social),
- Optimisation des dégrèvements de T.F.P.B.,
- Optimisation des dépenses de téléphonie et informatique,
- Marché électricité.

... / ...

... / ...

Le recours à la centrale d'achat pour ces marchés devant faire l'objet d'une délibération préalable du Conseil d'Administration des associés d'Habitat Réuni, il est proposé au Conseil d'Administration de prendre acte de cette programmation et de confier au Directeur Général la décision finale de s'inscrire ou non dans chacun de ces marchés au regard de leur contenu.

**APRES ECHANGES, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE LE RECOURS A LA CENTRALE D'ACHAT D'HABITAT REUNI AU TITRE DE L'ANNEE 2023 ET CONFIE, AU DIRECTEUR GENERAL, LA DECISION FINALE DE S'INSCRIRE OU NON DANS CHACUN DES MARCHES PRE-CITES.**

---

Pour extrait conforme,  
SAUMUR, le 27 mars 2023



LE DIRECTEUR GENERAL  
Philippe PLAT

*Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture*